



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120160

RUE DU BAS SABLONNIER - CONSOLIDATION ET MISE EN SÉCURITÉ
DE LA FALAISE - CONVENTION AVEC LA SAHLM

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 11 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

SECRETARIAT GENERAL

**RUE DU BAS SABLONNIER - CONSOLIDATION ET MISE EN
SÉCURITÉ DE LA FALAISE - CONVENTION AVEC LA SAHLM**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La SAHLM des Deux-Sèvres a réalisé en 2011, rue du Bas Sablonnier, un programme de construction de 18 logements, en contrebas de la propriété de la Ville en cours d'aménagement, dite ERNA BOINOT, du nom de l'ancienne entreprise implantée en ces lieux.

Le front de taille d'une ancienne carrière sépare les fonds de la Ville et de la SAHLM. Malgré les recherches entreprises par l'une et l'autre, la détermination exacte de la limite de leurs propriétés respectives n'a pu être établie en raison de la multiplicité de parcelles, des évolutions cadastrales et de l'imprécision des actes de propriété.

Le front de taille, appelé couramment « falaise », a été nettoyé à plusieurs reprises par les services de la Ville mais son état actuel nécessite des travaux de consolidation et mise en sécurité par l'enlèvement de parties instables, la pose de « clous », le revêtement par un grillage et l'étanchement de la partie supérieure.

La SAHLM et la Ville se sont rapprochées afin d'entreprendre ces travaux à frais partagés. Tel est l'objet de la convention annexée à la présente délibération. La Ville de Niort participera à hauteur de 51 135,52 € HT sur un total de 109 940,75 € HT, la différence étant prise en charge par la SAHLM.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à souscrire avec la SAHLM pour la répartition du coût des travaux de consolidation et mise en sécurité de la falaise séparant leurs propriétés, rue du Bas Sablonnier.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL